

Procès-verbal de l'assemblée générale du Mouvement québécois des adultes en formation tenue le 2 avril 2007 à l'Université de Montréal

Robert Martin, Denis Sylvain, Claudette T. Cloutier, Claude Salvas, Francine Veilleux, Johanne Dupuis, Mylène Arsenault, Marie-Pier Ledoux, Jolyane Boisvenue, Gabrielle Rioux, Dean Fournier, Richard Boucher, Sylvie Lebel, Marie Josée Lévesque, Valérie Labbé Francoeur, Alain Tremblay, Normand Bélisle, Pascal Day, Hélène Trudel, Isabelle Perron-Trudeau, Maxime Giroux, Francis Bouchard, Marie-Pier Denis, Cindy Denis English, Caroline Bernier, Maggie Lebouthillier, Sophie Aubin, Rock Bertrand, Émie Larose, Christine Caron, Josée Desbiens, Michael Inglis, Linda Girard, Vicky Hounsell, Carroll-Ann Bruneau, Marjorie Nadeau, Caroline Finlayson, Julie Carpentier, Guylaine Lepage, Anne-Marie Dion, Marie-Aude Leblanc, Gaïa M. Philip, Richard Desbiens, Sandra Boudreault, Éric Leroux, Julie Riendeau, Mélanie Renaud, Patrick Amyot, Sharon Leblanc, Cindy Bond, Valérie Morin, Dan Leblanc, Alex Blais, Johanne Prud'homme, Louis Caron, Véronique Boudreau, Jenny Perron, Louise Brassard, Sylvie Taché, Anne Nixon Gervais, Éric Deschênes, France Chatelain, Valérie Garneau, Jessika Pellerin, Janylie Grenier-Bouchard, Marie-Hélène Bouchard, Marie-Ève Simard, Hélène Normand, Christyne Joyal, Josée Larouche, Nathan Lambert, Élisabeth Michaud, Marie-Claude Dumont, Tanya Lazure, Solange Dansereau, Ahmed El Boukadidi, Nelson Marin, Manon Dupont, Nancy Lebrasseur, Jennifer Donaldson, Josiane Brunelle, Geneviève Plouffe, Jean-Sébastien Dufresne, Francine Godin, Marie-Claude Paradis, Frédéric Valcourt, Pierrette Miousse, Nathalie Bourgeois, Mérance Labrie, Maxim Forcada, Jasmine Mackie, Assia Belhadj, Solène Vauléon, Marc Landry, Kristina Cauchon, Audrey Hardy, Carl Vachon, Jonathan Cossette, Yvonne Ellis, Simon Turcotte, Daniel Lemaire, Frédéric Gauthier, Alexandre Chabot, Gyll Gagné, Emmanuel Batururimi, Patrice Turcotte, Sylvie Régnier, Claire Gagné, Valérie Hovington, Anne-Marie Bernard, Nadège Awaka, Caroline Robitaille, Johanne Martineau, Lucie Dionne, Natacha Gauthier, Jessica Lévesque, Brenda Murray, Nancy Isabel, Frédéric Fortin, Eric Plouffe, Richard Lafontaine, Carole Letendre, Benoît Archambault, Florence Vigneault, Luz Alexandra Sanchez, Annie Veilleux, Fallon-Annick Tremblay, Louis Monti, Marc Moreau, Sandra Holland, Nataniel Trottier, Jean-Marie Ladouceur, Christelle Collin, Éric Langlois, Yann Inkel

Président du MQAF : Robert Martin
Président d'assemblée : Denis Sylvain
Secrétaire d'assemblée : Ghislaine Brunelle
Présidente d'élections : Ghislaine Brunelle

1. Ouverture

À 9 h 20, M. Denis Sylvain déclare ouverte l'assemblée générale du Mouvement québécois des adultes en formation.

2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et de la présidente des élections

Il est proposé de ratifier la nomination de M. Denis Sylvain à titre de président d'assemblée et de M^{me} Ghislaine Brunelle à titre de secrétaire d'assemblée et de présidente des élections.

PROPOSEUR : Robert Martin
APPUYEUR : Fallon-Annick Tremblay

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Rapport de la présidente des élections

La présidente des élections explique le processus de mise en candidature à la présidence, au secrétariat-trésorerie et aux postes d'administratrices et administrateurs.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour.

PROPOSEUR : Annie Veilleux
APPUYEUR : Yvonne Ellis

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Adoption des règles de procédure

M. Denis Sylvain explique les règles de procédure. Il est proposé d'adopter les règles de procédure présentées.

PROPOSEUR : Francine Godin
APPUYEUR : Simon Turcotte

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Adoption du procès-verbal de la 2^e assemblée générale

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 2^e assemblée générale.

PROPOSEUR : Claudette T. Cloutier
APPUYEUR : Frédéric Fortin

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Suivi du procès-verbal de la 2^e assemblée générale

M. Robert Martin souligne que le suivi du procès-verbal a été effectué lors du discours d'ouverture du colloque.

8. Rapport du président

M. Robert Martin explique que le rapport du président a été présenté lors du discours d'ouverture du colloque.

Il profite toutefois de l'occasion pour féliciter les délégués pour l'excellent travail effectué en ateliers.

9. Amendement aux règlements généraux, art. 5.1

M. Robert Martin présente la proposition.

Il est proposé d'amender l'article 5.1 c des Règlements généraux, qui se lira dorénavant comme suit :

c) Quatre (4) anciens étudiants ou étudiantes provenant respectivement des CFP, des CEA, des cégeps et des universités, nommés par le Conseil pour une durée de un (1) an, un mandat renouvelable pour une deuxième année, toujours par décision du Conseil.

PROPOSEUR : Daniel Lemaire
APPUYEUR : Richard Boucher

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. Amendement de notre programme politique, art. 4b)

M. Robert Martin présente la proposition.

Il est proposé :

1. Que l'introduction de l'article 4B *Les règles de vie dans les centres d'éducation des adultes* de notre programme politique se lise dorénavant comme suit :

Ceux et celles qui ont participé aux deux premiers colloques ont été estomaqués des nombreux témoignages des étudiants et des étudiantes en formation générale au secondaire au sujet de la rigidité, pour ne pas dire l'absurdité, des règles de vie dans certains centres d'éducation des adultes des commissions scolaires. Signature forcée de contrats en vertu desquels les personnes s'engagent à un nombre limité d'absences, même pour des raisons de santé, exclusion de la classe pour une seule minute de retard, obligation d'obtenir la permission d'aller à la toilette, la liste des mesures vexatoires et incompatibles avec l'esprit même de l'éducation des adultes étonne et scandalise.

2. Que cet amendement à notre programme politique soit soumis à la prochaine assemblée générale du MQAF.

PROPOSEUR : Geneviève Plouffe
APPUYEUR : Lucie Dionne

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Adoption des états financiers 2006

Le secrétaire-trésorier, Richard Lafontaine, présente les états financiers pour l'année 2006.

M. Lafontaine et M. Denis Sylvain répondent aux questions et prennent note des commentaires.

L'assemblée adresse une motion de félicitations à monsieur Lafontaine pour son travail.

Il est proposé d'adopter les états financiers pour l'année 2006.

PROPOSEUR : Richard Lafontaine
APPUYEUR : Jolyane Boisvenue

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. Adoption du cahier des propositions

M. Robert Martin présente la proposition globale.

On poursuit l'étude de la proposition bloc par bloc. M. Robert Martin répond aux questions et prend bonne note des commentaires.

Au point 3 de la section B, il est convenu d'ajouter que les allocations familiales ne devraient pas être incluses dans le calcul de l'aide financière.

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté, en 2002, une *Politique d'éducation des adultes et de formation continue* ainsi qu'un plan d'action pour la période 2002-2007;

considérant qu'il est prévu d'évaluer la Politique et le Plan d'action au cours de l'année 2007 et, éventuellement, d'y introduire de nouveaux éléments;

considérant les délibérations en ateliers et en plénière du 5^e Colloque des adultes en formation.

Il est proposé que le MQAF revendique auprès du gouvernement du Québec et des responsables du suivi de la Politique d'éducation des adultes et du Plan d'action d'y inclure les éléments suivants :

A) Politique d'éducation des adultes

1. L'adoption d'une loi-cadre dont le point principal serait la reconnaissance officielle du droit à l'éducation des adultes, ce droit devant inclure un soutien financier aux étudiant-e-s suffisant pour favoriser la persévérance et la réussite des études. Cette loi devrait plus particulièrement garantir que tout adulte qui désire effectuer des études à plein temps ou à temps partiel puisse le faire, que ce soit au secondaire général, au secondaire professionnel, au cégep ou à l'université.

2. La reconnaissance, dans tous les établissements publics d'enseignement, du droit des adultes à participer à la définition des règles de vie, des programmes, des méthodes pédagogiques ainsi que des modes d'évaluation de l'enseignement et des enseignants.

3. L'amendement de la loi sur les associations étudiantes afin de permettre aux étudiant-e-s adultes des centres d'éducation des adultes, des centres de formation

professionnelle, des cégeps et des universités de créer leurs propres associations étudiantes accréditées.

B) Plan d'action de la Politique d'éducation des adultes

1. Toute augmentation du budget de l'éducation des adultes devrait être consacrée en priorité au secondaire compte tenu de l'ampleur des problèmes dans cet ordre d'enseignement. Les budgets devraient par ailleurs être suffisants pour assurer que les locaux et l'équipement affectés à l'éducation des adultes correspondent aux normes usuelles de salubrité, de santé et de sécurité.

2. Les étudiants et les étudiantes du secondaire général vivant de l'aide sociale qui retournent aux études dans le cadre des programmes d'Emploi Québec devraient être transférés au régime des prêts et bourses du ministère de l'Éducation. L'aide devrait être consentie en bourses non imposables, et ces personnes devraient conserver leurs droits au chapitre des soins médicaux, des soins dentaires, des soins d'optométrie, etc.

3. L'aide financière consentie à un adulte qui retourne aux études à plein temps devrait être au minimum de 1 000 \$ par mois pour une personne seule. Cette aide devrait être augmentée pour les étudiants et les étudiantes qui ont des personnes à charge, mineures ou majeures. Les allocations familiales ne devraient pas être prises en compte dans le calcul de l'aide et celle-ci devrait être indexée annuellement selon l'indice des prix à la consommation. De plus, les barèmes limitant les revenus de travail d'un étudiant-e adulte bénéficiant de l'aide financière devraient être révisés pour lui assurer un revenu global plus décent.

4. La réalisation d'une étude sur les besoins socio-économiques de l'ensemble des étudiants adultes, qu'ils bénéficient ou non d'une aide de l'État. La réalisation de cette étude devrait être confiée à des chercheurs indépendants et être rendue publique dès qu'elle aura été réalisée.

5. L'adoption, dans les centres locaux d'emploi (CLE) et à Emploi Québec, de règles précises, transparentes, uniformes et adéquates en ce qui regarde l'aide financière supplémentaire accordée au chapitre des dépenses de transport, de gardiennage, de matériel scolaire, etc.

6. L'élimination de la règle des centres locaux d'emploi (CLE) et d'Emploi Québec qui empêche une personne d'effectuer à distance des études au secondaire général tout en bénéficiant du soutien financier du CLE.

7. L'adoption, dans tous les centres d'éducation des adultes, de règles de vie adaptés à leurs besoins et compatibles avec l'esprit de l'éducation des adultes, qui repose sur l'autonomie des personnes, leur sens des responsabilités ainsi que leur désir et leur capacité d'apprendre.

8. La création d'un mécanisme indépendant, par exemple un ombudsman, pour entendre les personnes qui estiment avoir été lésées par des décisions et des comportements inadéquats d'Emploi Québec et des CLE. À cette mesure devrait s'ajouter la création d'une ligne téléphonique 800 où les étudiants et les étudiantes pourraient faire part de leurs difficultés, notamment avec Emploi Québec et le CLE.

9. L'allocation d'un budget destiné spécifiquement à la reconnaissance des acquis scolaires et des acquis d'expérience dans chacun des établissements publics d'enseignement du secondaire général, du secondaire professionnel, du cégep et de l'université, ainsi que l'adoption de mesures pour assurer la formation manquante.

10. L'allocation d'un budget à tous les établissements publics d'enseignement afin qu'ils offrent des services d'accueil, d'orientation, de conseil en formation et de soutien psychologique.

11. Le respect des rythmes d'apprentissage distincts chez les adultes et l'allongement en conséquence de la durée maximale pour la réussite d'un programme d'études, un problème qui est particulièrement important au secondaire.

PROPOSEUR : Claude Salvas

APPUYEUR : Yann Inkel

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. Adoption de la proposition pour l'action – le droit à l'éducation

Il est proposé que le MQAF se solidarise en faisant sienne la proposition pour l'action – le droit à l'éducation du 7^e Forum social mondial tenu à Nairobi le 24 janvier 2007 et qu'il en informe le Forum social.

PROPOSEUR : Robert Martin

APPUYEUR : Richard Lafontaine

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. Rapport de la présidente des élections

La présidente des élections explique la procédure des élections.

Elle rappelle que le président et le secrétaire-trésorier sont élus par tous les membres de l'assemblée générale. Par la suite, les membres se réuniront par ordre d'enseignement pour élire leurs quatre représentant-e-s au conseil d'administration.

15. Élection aux postes de président et de secrétaire général

Une seule candidature ayant été déposée pour chacun des postes, la présidente des élections déclare élus :

- au poste de président : Robert Martin.

- au poste de secrétaire-trésorier : Louis Monti.

16. Élection pour les postes au conseil d'administration

La présidente des élections invite les délégués à se rendre aux locaux assignés afin de procéder à l'élection des administratrices et administrateurs par ordre d'enseignement.

17. Rapport de la présidente des élections

Après dépouillement des bulletins de vote, la présidente des élections déclare élus :

- aux postes d'administrateurs et administratrices provenant des centres d'éducation des adultes : Jonathan Cossette, Pierrette Miousse, Lux Alexandra Sanchez Pinilla et Julie Riendeau.

- aux postes d'administrateurs et administratrices provenant des centres de formation professionnelle : Benoit Archambault, Richard Boucher, Jessica Lévesque et Marie-Claude Paradis.

- aux postes d'administrateurs et administratrices provenant ces cégeps : Richard Desbiens, Frédéric Fortin, Marie-Josée Lévesque et Geneviève Plouffe.

- aux postes d'administrateurs et administratrices provenant des universités : Mylène Arsenault, Jean-Sébastien Dufresne, Denis Sylvain et Fallon-Annick Tremblay.

18. Mot du président élu

M. Robert Martin adresse quelques mots à l'assemblée. Il remercie les membres sortants et il félicite les nouveaux élus.

19. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Le président,

Le secrétaire-trésorier,

Robert Martin

Louis Monti